

Le Mag

Le magazine des Tassilunois

P 06

Le projet « Poste-Bourg »
enfin sur ses rails !

P 14

Inauguration
du nouveau Skatepark :
à utiliser sans modération !

P 16

Retour sur
le mois Nutri-Santé :
mangez sain, bougez malin !

Octobre
2022

77



p 08 - 11

La sécurité au cœur des priorités

RETOUR EN IMAGES SUR LA LIBÉRATION DE TASSIN LA DEMI-LUNE

Les Tassilunois se sont réunis le 2 septembre pour commémorer le 78^e anniversaire de la libération de leur ville en présence du Maire, **Pascal CHARMOT**, des élus et des autorités dont le Maire de Bully, **M. Charles-Henri BERNARD**, petit-fils de **René VALLIN**, Tassilunois tombé lors des derniers combats pour libérer Tassin la Demi-Lune.



UNE PREMIÈRE : UN GRAND BAL POPULAIRE

En écho aux bals populaires organisés lors de la Libération en 1944 et pour se remémorer les moments de liesse générale, partagés par tous les Tassilunois unis dans la joie de la victoire, le Maire **Pascal CHARMOT** a souhaité organisé une première édition du « Grand Bal Populaire ». Un moment festif et convivial animé par le groupe « Tour de bal ». Un grand merci à tous nos danseurs tassilunois présents en nombre sur la piste de danse aménagée place Hippolyte Pérabut, merci au foodtruck « Tic Tac », aux Scouts de France, à la « Brasserie Tassin la Demi-Lune » et « Even & sens » pour leur mobilisation sur ce bel événement !





1,9 millions d'euros

C'est **le coût de la concertation du Métro E**, démarrée en 2019 pour deux ans, avant d'être stoppée par la majorité écologiste de la Métropole de Lyon qui a décidé de jeter à la fosse tous les projets de métro. À cela s'ajoutent désormais les **870 000€** de la **concertation du projet de téléphérique** entre Lyon et Sainte-Foy, abandonné suite à son rejet par **94 % de la population**.

À l'heure où l'on nous parle d'inflation, de sobriété énergétique et d'efforts pour réduire notre empreinte carbone, je ne peux m'empêcher de penser aux centaines de milliers d'automobilistes pris chaque jour dans la congestion du trafic et auxquels **aucune solution alternative sérieuse n'est apportée**.

Le plan Métro pour l'agglomération n'est pas un caprice ; il est indispensable si l'on entend vraiment prendre en mains la problématique des mobilités, et avec elle, celle de la pollution. Malheureusement, au moment où nous débutons l'application de la ZFE* imaginée par l'exécutif écologiste, qui verra plus de 2/3 du parc automobile des particuliers impacté par les restrictions en 2026, seuls les travaux pour réaliser une autoroute à vélos depuis La Tour de Salvagny jusqu'au 9^e arr. de Lyon, sont programmés.

Plutôt que de rejeter la faute sur les seules automobiles et prendre au piège les habitants en rétrécissant les routes et en les forçant à changer de voiture, voici des idées très concrètes que j'adresse à nouveau à l'exécutif métropolitain :

- avant de consacrer de nouveaux millions d'euros dans les études d'un tramway semi-enterré (sur Lyon 5^e) qui ne correspond en rien aux attentes de nos habitants, reprenez tout de suite les études déjà conduites pour réaliser le Métro E, qui permettrait de transporter jusqu'à 100 000 voyageurs/jour, jusqu'à Bellecour et Part-Dieu (un indice pour le financer : l'État a trouvé 28 milliards d'€ pour le seul « Grand Paris Express » avec le même nombre de voyageurs potentiels) ;
- priorisez un grand plan Métro à l'échelle de notre métropole, la 2^e de France après Paris, et améliorer les dessertes en bus et les parkings-relais pour desservir efficacement les futures stations ;
- privilégiez les investissements structurants comme le Pont routier Esplette au Bourg de Tassin, propriété métropolitaine, qui dessert chaque jour un groupe scolaire de 1 800 élèves, en plus de riverains légitimement exaspérés par la situation ;
- aidez-nous à financer les pistes cyclables intra-muros et de mobilité douces entre nos quartiers, comme le souhaitent les Tassilunois.

En attendant que la Métropole améliore son sens de l'écoute et de la concertation, vous pouvez compter sur l'entière implication de notre équipe municipale pour faire entendre sans cesse votre voix et défendre les intérêts des Tassilunois.

Fidèlement,


Maire de Tassin la Demi-Lune

** Zone à faibles émissions où les automobiles de vignette Crit'Air 5 sont désormais exclues depuis le 1^{er} septembre). D'ici 2026, les vignettes Crit'Air 4, 3 puis 2 seront exclues aussi.*





1 Rentrée scolaire

Le Maire, **Pascal CHARMOT**, et **Claire SCHUTZ**, adjointe déléguée à l'enseignement et aux affaires scolaires, ont encouragé les **2 612 petits écoliers** des écoles publiques et privées de la commune à l'occasion de la rentrée scolaire.

2 Forum des associations et lancement du mois « Nutrition Sport Santé »

Plébiscité par **plus de 600 Tassilunois**, le Forum des associations a mis à l'honneur toutes celles et ceux qui donnent leur temps pour enrichir la vie citoyenne, sociale, culturelle et sportive.

Ce fut également un moment privilégié pour le public pour découvrir une activité, adhérer à une association, devenir bénévole ou encore rencontrer des athlètes comme **Gwendoline LAHAROTTE**, escrimeuse tassilunoise, vice-championne de France à l'épée en M17 (17 ans) et championne de France à l'épée en M15 (15 ans).

À cette occasion le Maire **Pascal CHARMOT** a lancé aux côtés d'**Henri BOURGOGNON** conseiller délégué au sport-santé et à la nutrition et **Serge HUSSON**, adjoint aux sports **le mois Nutrition Sport Santé**.



3 Nouvelle édition de la Fête de la Gastronomie

À l'initiative du Maire, **Pascal CHARMOT**, et de **Ghislaine BOUVIER**, adjointe aux commerces, la Fête de la Gastronomie a réuni une nouvelle fois de nombreux Tassilunois venus à la découverte des chefs, restaurateurs, commerces et associations tassilunoises autour d'un grand banquet en plein air, sous la forme d'un brunch convivial. Merci au Chef étoilé, Meilleur Ouvrier de France, **Christian TETEDOIE**, aux restaurateurs et aux 1 600 Tassilunois pour leurs chaleureuses participations !

4 Cérémonie de la médaille des familles

Une cérémonie en présence de **Pascal CHARMOT**, **Caroline ACQUAVIVA**, adjointe déléguée à la Politique de la famille, **Katia PECHARD**, 1^{re} adjointe, **Jacques BLANCHIN**, adjoint délégué à la sécurité, et des membres de l'UDAF et de Familles en Mouvement pour honorer trois mamans tassilunoises ayant élevé au moins quatre enfants. Symbole fort de reconnaissance pour tous ces parents qui assument leur rôle et transmettent à leurs enfants les valeurs de la République.



Le projet « Poste-Bourg » enfin sur ses rails !

Programme important de ce mandat, le pôle de commerces et d'activités médicales et paramédicales va prochainement s'installer sur le site de l'ancienne poste de la rue du Professeur Deperet, selon un calendrier désormais fixé.



L'équipe municipale de Pascal CHARMOT a souhaité tout mettre en œuvre pour **conserver la maîtrise foncière du terrain et ne pas laisser s'installer un projet qui ne correspondrait pas à une vision commune d'un bourg apaisé et préservé.**

Lorsque le bureau de poste avait fermé ses portes en 2014, la Ville avait vu dans cet espace libéré l'opportunité d'implanter **de nouveaux services pour les Tassilunois.**

Le projet a pris du retard par rapport au calendrier initial car **2 projets ont été étudiés avant de devoir être écartés** : l'un avec un promoteur immobilier qui s'avérait trop fragile juridiquement pour la Ville ; l'autre, qui impliquait une cession de terrain de la Métropole afin de réaliser un nouvel accès depuis la voirie et faciliter ainsi les flux de circulation, ce qui n'a pas obtenu de retour positif du nouvel exécutif de la Métropole, lequel exigeait également en retour de cette cession, des critères inacceptables en matière de logement, auxquels la Ville était opposée.





Un projet durable et responsable

Ainsi après plusieurs mois d'échanges infructueux, l'équipe municipale a pris la décision d'engager pour le compte de la Ville, **la construction d'un futur pôle commercial**, dans le cadre d'un appel à projets et de marché de maîtrise d'œuvre puis marché de travaux bâtiment, destiné à accueillir **3 commerces** et **1 pôle médical au 1^{er} étage**.

Ces équipements vont désormais devenir une réalité, qui va se déployer sur **deux parties** :

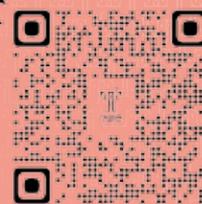
- **environ 500 à 550 m² de commerces en rez-de-chaussée** répartis en trois entités commerciales dont une supérette et la pharmacie du Bourg ;
- **environ 350 à 400 m² d'activités médicales et/ou paramédicales à l'étage**, avec plusieurs professions qui pourront occuper les lieux.

Sélectionnée en avril 2022 sur appel d'offres, **l'équipe de maîtrise d'œuvre est conduite par l'agence d'architectes Siz'-ix**. Elle a engagé de premières études, dont les visuels donnent déjà un aperçu du futur ensemble.

Après le dépôt du permis de construire, **le chantier devrait démarrer au printemps prochain pour s'achever au premier semestre 2024**.

Très attendu par les habitants, et notamment les riverains, **ce projet a été élaboré en concertation avec le conseil de quartier**. Celui-ci a été impliqué dans l'élaboration du cahier des charges qui a servi à la consultation des entreprises. Une première réunion d'information aux riverains a eu lieu le 8 septembre en présence du Maire **Pascal CHARMOT**, des élus associés au suivi du projet – **Éric GAUTIER**, adjoint à l'urbanisme et **Ghislaine BOUVIER**, adjointe aux commerces – et des architectes.

Les architectes ont conjugué **une conception bio-climatique, un choix de matériaux pérennes, une approche énergétique qui anticipe les futures réglementations avec une mise en valeur du végétal**, notamment en toiture-terrasse, et une intégration harmonieuse dans le contexte urbain.



Vous voulez voir à quoi va ressembler le futur site ? Il vous suffit de flasher ce QR code avec votre smartphone pour le découvrir sous toutes ses dimensions !

Vous pouvez également vous rendre sur : tassinlademilune.fr





© Région, Charles Pietri



La sécurité au cœur des priorités

Pascal CHARMOT : « Aucune situation n'est laissée de côté »

La sécurité a toujours été l'une des grandes priorités de l'équipe municipale, depuis 2014. Comment caractérisez-vous cet enjeu ?

C'est effectivement une priorité forte, qui s'inscrit dans une ambition globale : **garantir aux Tassilunois un cadre de vie paisible et harmonieux, une ville douce à habiter grâce à sa taille humaine et à ses espaces de qualité.** Dans cette perspective, tous nos efforts visent à assurer la tranquillité et la sécurité de tous au quotidien, à préserver le climat d'une commune où il fait bon vivre.

Pour cela, depuis huit ans maintenant, nous déployons **des actions et dispositifs dans tous les domaines** qui relèvent de la compétence municipale et de ses pouvoirs de police. Aucune situation n'est laissée de côté, et toute solution possible est étudiée qu'elle soit humaine ou matérielle. Nous bénéficions également d'un soutien important de la Région Auvergne Rhône-Alpes, grâce au « **contrat sécurité** » signé en janvier 2021, lors de la venue du Président Laurent WAUQUIEZ, très à l'écoute des communes, en particulier sur ce sujet. Cela a permis de lancer **des projets structurants** pour que nous poursuivions une politique qui se veut exigeante.

Tassin la Demi-Lune a la particularité de se situer en zone Gendarmerie. Quels sont les avantages de cette présence ?

Nous l'avons rappelé dans un courrier adressé l'année dernière au Ministre de l'Intérieur, en réponse à l'éventualité d'un passage en zone de Police Nationale, éventualité qui a suscité une vraie inquiétude : **la présence des brigades de Gendarmerie, mobilisables 7 jours/7 et 24h/24, constitue une réponse indispensable en matière de rapidité d'intervention et de démarche partenariale avec les forces de Police Municipale.** Cette démarche se concrétise de multiples façons, que ce soit à travers une excellente coordination des équipes ou l'interopérabilité des liaisons radio qui permet aux agents d'être directement reliés au centre d'opérations et de renseignements de la Gendarmerie.

Vous avez choisi d'investir particulièrement sur la sécurité depuis 2014. Qu'avez-vous changé et quels sont les enjeux pour ce mandat ?

Ces investissements ont notamment permis de monter les effectifs pour constituer **une équipe de 15 agents pour la Police Municipale** qui travaille de 6h à 23h en semaine et de 10h à 20h le samedi, de les armer – nous sommes la première commune de l'ouest lyonnais à l'avoir fait – et de les former sur tous leurs champs de compétences. Cette solidité et ce professionnalisme peuvent s'appuyer sur **des outils innovants** tels que les caméras, y compris les caméras-piétons pour la sécurité des agents et les alertes silencieuses : ce sont les projets que nous allons continuer à déployer car les résultats sont là. **La sécurité n'a pas de prix mais elle a un coût**, nous privilégions les solutions les plus efficaces, les plus avancées. Tassin la Demi-Lune connaît comme partout ailleurs des incivilités, des cambriolages, des délits routiers, mais c'est **une ville paisible** dans l'ensemble et **nous faisons tout pour préserver cette qualité-là.**



© Céline Vaurtey



La sécurité à Tassin en faits et chiffres

- ▶ Effectif de la Police Municipale doublé et stabilisé :

de 8 à 15 agents

depuis 2014 (1^{er} effectif de l'ouest lyonnais)

- ▶ Une équipe professionnelle et formée :

1 moniteur en maniement d'armes,

2 maîtres-chiens,

2 agents formés pour enseigner

la prévention routière dans les écoles

- ▶ **1^{re}** ville de l'ouest lyonnais à avoir armé ses agents : 3 pistolets à impulsion électrique dès 2016, 13 pistolets semi-automatiques en 2017 + dispositif de caméras-piétons

- ▶ **70** caméras de vidéo-protection installées, 170 extractions demandées par la Gendarmerie en 2020

- ▶ **16** habitants « référents » de la Participation citoyenne

- ▶ **1** piste de sécurité routière pour les enfants des écoles primaires / 10 radars pédagogiques

- ▶ **2021** : Label « Ville prudente » attribué par la Sécurité routière

- ▶ Mise en place aux vacances scolaires de l'opération « Tranquillité vacances » en lien avec la Police Municipale et la Gendarmerie

Du 10 au 15 octobre, la semaine de la sécurité sera l'occasion de rappeler toutes les actions et dispositifs mis en œuvre par la Ville depuis 2014 pour préserver la qualité de vie de notre commune.

Tour d'horizon de ces initiatives qui entendent répondre à une priorité majeure de l'équipe municipale à travers une politique ambitieuse.

Faire en sorte que chaque habitant se sente en sécurité au quotidien est une priorité essentielle pour la Ville.

La qualité du cadre de vie repose en effet en grande partie sur la sensation de vivre dans un environnement tranquille, paisible. Pour y parvenir, **de nombreuses actions sont déployées par la Police Municipale, en lien avec la Gendarmerie Nationale.** Leurs équipes se coordonnent et se complètent selon leurs champs de compétences respectifs.

Depuis 2014, d'importants moyens humains et matériels ont été engagés, assortis d'actions novatrices reconduites voire amplifiées dans le cadre du nouveau mandat :

- **la mise en place d'une équipe de Police Municipale de 15 agents et d'un poste ouvert 6 jours/7** ; cet effectif est le plus important de l'ouest lyonnais, la Ville envisageant de recruter d'ici à deux ans deux nouveaux agents PM ainsi qu'un ASVP supplémentaire ;
- **la mise en place de boîtiers d'alertes et alertes silencieuses** dans les crèches, écoles, lieux d'accueil du public et commerces en ayant fait la demande ;
- **le déploiement de 70 caméras de vidéo-protection** ;
- **l'achat de vélos électriques** pour les agents de la PM.

Outre **les travaux de rénovation énergétique et de modernisation des locaux actuels de la Police Municipale** qui ont été réalisés en 2022, dans la liste des grands projets 2021-2026 figurent notamment **la création d'un CSU** (Centre de Supervision Urbaine) en mutualisation avec d'autres communes de l'ouest lyonnais.

Signé en janvier 2021 avec la Région Auvergne Rhône-Alpes, **le « contrat sécurité »** a permis de doter la Ville de plus de 260 000 € afin de financer une grande partie de **ces projets innovants et structurants** : extension de la vidéo-protection urbaine et des alertes silencieuses, rénovation des locaux de la Police Municipale.





3 questions à Jacques BLANCHIN

Adjoint au Maire,
délégué à la Politique du handicap, à la Sécurité, État-civil,
aux gens du voyage, aux marchés forains, aux cultes

Tassin la Demi-Lune s'attache à conserver « une longueur d'avance » en matière de sécurité, qu'est-ce que cela recouvre exactement ?

Cette « longueur d'avance » repose sur tout un ensemble d'actions, avec d'abord un leitmotiv : **la proximité et le renforcement des liens avec les habitants.** C'est le sens d'une présence accrue sur le terrain de notre Police Municipale, avec **11 policiers et 4 ASVP***. Nous voulons montrer que nous n'envisageons pas son rôle sous l'angle de la répression mais celui **de la pédagogie et de la prévention, de l'entraide, du contact humain.** C'est ce que montrent par exemple les visites que j'effectue chaque vendredi matin avec Dominique JAUFFRET, qui dirige l'équipe de la Police Municipale, auprès des commerçants.

L'innovation est aussi une dimension importante de la politique Sécurité de la Ville. Comment se traduit-elle ?

Par de **nombreux dispositifs** : nous avons ainsi mis en place dans les écoles, crèches, lieux publics, commerces qui en ont fait la demande, des boîtiers d'alerte reliés à la Gendarmerie et à la Police Municipale. En cas de problème, il suffit d'appuyer sur un bouton situé sous son bureau, un appel part automatiquement. Dans les écoles est aussi déclenchée une alarme. Deux caméras ont également été installées dans le hall d'accueil de la mairie, afin de préserver la sérénité des échanges et les conditions de travail des agents.

Concernant **le déploiement de 70 caméras de vidéo-protection**, nous venons de terminer d'équiper tout l'environnement des écoles privées et du lycée Blaise Pascal. L'idée serait ensuite de pouvoir développer **un Centre de Supervision Urbaine (CSU)**, qui nous permettrait d'être encore plus réactifs. Ce projet est actuellement à l'étude, sur un principe de mutualisation qui nous permettrait d'intervenir sur d'autres secteurs ou de bénéficier ponctuellement du renfort d'autres équipes de Police Municipale, selon un principe d'entraide.

Comment se passe la collaboration entre les équipes de la Police Municipale et celles de la Gendarmerie ?

Elle est excellente, et **cette parfaite cohésion représente un vrai levier d'efficacité.** Nous ne travaillons pas seulement ensemble au quotidien mais œuvrons aussi pour l'avenir : une nouvelle commandante est arrivée sur L'Arbresle, et nous réfléchissons à une action concertée auprès du Procureur de la République afin de pouvoir mettre en œuvre de vraies sanctions pédagogiques auprès des mineurs par le biais de travaux d'intérêt général (TIG). Nous cherchons à donner du sens à ces arrestations en leur apprenant concrètement les notions de faute et de réparation via les TIG.

* Agent de surveillance de la voie publique



En pratique

- ▶ **Police Municipale :**
04 72 59 22 22
- ▶ **Patrouille :**
06 25 41 52 36
- ▶ **Lundi au vendredi :**
6h - 23h
- Samedi :**
10h - 19h30
- ▶ **Hors horaires et en cas d'urgence, veuillez composer le 17**
- ▶ **Informations stationnement payant ou carte de résident :**
06 76 72 39 54



Semaine de sensibilisation à la sécurité publique

Du 10 au 15 octobre aura lieu la « Semaine de la Sécurité » qui permettra aux Tassilunois de découvrir tous les volets de la politique menée par la Ville.

► **MERCREDI 12 OCTOBRE DE 15H À 17H30 :
DÉCOUVERTE DE LA POLICE MUNICIPALE**

Maison des Familles - Jardins de l'Hôtel de Ville

Venez à la rencontre des agents de la Police Municipale et des équipes dédiées à la sécurité de la Ville ! Stands, animations, présentation des métiers.

► **JEUDI 13 OCTOBRE DE 19H30 À 20H30 :
CONFÉRENCE GRAND PUBLIC**

Salle Chopin - Espace culturel L'Atrium

Sécurité publique : tous responsables ? Quels moyens les collectivités locales et les pouvoirs publics peuvent-ils réellement déployer pour agir ?

► **VENDREDI 14 OCTOBRE DE 8H30 À 12H :
CAFÉ SÉCURITÉ**

Marché de la promenade des Tuileries

Venez échanger sur les questions de sécurité sur le stand de la Ville autour d'un café, avec Jacques BLANCHIN, adjoint à la sécurité et l'équipe de la Police Municipale.

► **SAMEDI 15 OCTOBRE**

• **DE 9H À 12H : FORMATION SÉCURITÉ À VÉLO**

Salle des Familles, Espace Jules Ferry

• **DE 13H À 17H : GRANDE PISTE SÉCURITÉ ROUTIÈRE
POUR LES ENFANTS - École Leclerc**

• **14H : ATELIER SELF DÉFENSE - DOJO Genêtères**

 **Activités et ateliers gratuits**

Programme complet sur : tassinlademilune.fr



Le futur conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance : **prévention et proximité**

Afin de lutter efficacement contre l'insécurité sur leurs territoires, les maires de Tassin la Demi-Lune, Craponne et Francheville ont décidé de lancer une démarche commune. Cette vision d'ensemble prendra la forme d'un **conseil intercommunal qui sera mis en place à partir de janvier 2023**. Il travaillera sur les différentes problématiques de délinquance, **afin d'anticiper au mieux les actions à mener, d'aider les victimes et de prévenir la récidive**. La prévention auprès des jeunes sera l'un des axes majeurs de cette stratégie partagée, qui verra également le déploiement d'une police de proximité au plus près des habitants et toujours plus présente sur le terrain.



Participation citoyenne : appel aux bonnes volontés pour les rentrées et sorties d'écoles !

La participation citoyenne est un dispositif de prévention important dans le système de sécurité global de Tassin la Demi-Lune. Le principe : s'engager à **rester vigilant sur ce qui se passe dans son quartier** (risques de cambriolages, d'effraction de véhicules...) et **contribuer ainsi à la mise en sécurité de l'environnement**. Mais ce groupe a un autre rôle, tout aussi essentiel : **faire traverser les enfants aux heures de rentrées et sorties d'école**, quatre fois par jour. Actuellement composé d'une dizaine de membres, **il a besoin de renfort**. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil de l'Hôtel de Ville !



Information travaux : renouvellement des réseaux de gaz route de Paris



En anticipation de l'électrification du tram-train et de la construction de la Voie Lyonnaise n° 8 (future voie cyclable qui reliera Bron à La-Tour-de-Salvagny) à l'été 2023, **GRDF va procéder au renouvellement de ses réseaux de gaz sur la route de Paris** en amont de ces grands chantiers. **Ces travaux, qui ont débuté le 19 septembre dernier, se déroulent en trois phases sur la voie montante (voie de droite) :**

- jusqu'au 4 novembre : du n° 24 au n° 60 ;
- du 5 novembre au 7 décembre : du n° 60 au n° 72 ;
- du 16 janvier au 17 mars 2023 : du n° 72 au n° 171.

Pendant les travaux, **l'accès des riverains sera assuré en permanence.** Selon l'arrêté de circulation, le stationnement pourra être provisoirement neutralisé dans certaines zones du chantier, ce qui fera l'objet d'une information spécifique par panneaux. Les informations spécifiques sur les coupures de gaz dans les immeubles seront communiquées directement aux résidents par GRDF.

i **Pour tout renseignement ou en cas de problème :**
GRDF : 04 37 49 40 84
SNCTP (entreprise en charge des travaux) : 04 72 51 01 10



Accueil occasionnel dans les crèches de la commune

Les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) de Tassin la Demi-Lune proposent des temps d'accueil régulier (de 1 à 5 jours par semaine) et de l'accueil occasionnel.



L'accueil occasionnel permet d'accueillir les enfants en crèche **chaque semaine en fonction des places disponibles** dans l'objectif de :

- libérer les parents quelques heures pour réaliser des démarches administratives, se rendre à un rendez-vous, faire du sport, faire des courses, souffler un peu... ;
- favoriser l'éveil et la socialisation de l'enfant.

i **Pour toute information, contacter le guichet unique**
« TASSIN INFOS FAMILLE » :
tif@villetassinlademilune.fr ou 06 88 30 02 36



Inauguration du nouveau Skatepark : à utiliser sans modération !



Comme nous l'avions annoncé dans notre précédent numéro, notre nouvel espace dédié à la glisse sous toutes ses formes a été inauguré le 1^{er} octobre dernier. Projet phare du mandat, ce site va permettre aux petits comme aux grands de s'adonner en liberté aux joies du skate, du BMX, de la trottinette ou encore des rollers.

Le duo d'artistes
Birdy kids
a réalisé
une œuvre
monumentale
sur le bowl



1 Skatepark
de 420 m²
avec
5 modules

C'est en présence d'**Aurélien GIRAUD**, jeune skateur français né à Lyon et remarquable athlète olympique, et de l'artiste de street-art, **Birdy Kids**, que **le Maire Pascal CHARMOT et Serge HUSSON, adjoint aux sports, ont officiellement inauguré le nouveau skatepark du Stade Dubot.**

Un projet que la Ville a eu à cœur de mener à bien comme elle s'y était engagée, afin d'offrir aux jeunes et aux familles **les meilleures conditions pour s'adonner aux différentes pratiques de glisse.**

Conçu en concertation avec le comité consultatif Jeunesse qui en a défini le cahier des charges afin qu'il réponde au plus près des attentes des futurs utilisateurs, le site développe **cinq modules sur 420 m²** : la pyramide, le plan incliné, la rampe, le tremplin, le rail et enfin le bowl, équipement particulièrement prisé des skateurs et rarement proposé dans ces dimensions. Résolument dans l'air du temps, ce nouveau lieu accueille en outre **une décoration originale signée du joyeux et talentueux duo de street-artistes Birdy kids** (voir encadré).



Voulues avec l'exigence de la plus haute qualité, la conception et la mise en œuvre du Skatepark ont représenté **un investissement à la hauteur des ambitions de la Ville en matière de pratique sportive**, investissement auquel la Région a apporté son concours à hauteur de 20 % du montant total.

Plus largement, **le Skatepark s'inscrit dans la dynamique de « Terre de jeux 2024 »**, la démarche nationale engagée en résonance avec les Jeux Olympiques de Paris. Tassin la Demi-Lune a souhaité faire partie des collectivités qui ont rejoint cette belle aventure, afin de mettre en lumière **les nombreuses initiatives menées par la Ville autour du sport** : journée annuelle de l'Olympisme, stades et gymnases, parcours urbains, diversité d'équipements de proximité, encouragement de la pratique sportive sous toutes ses formes vis-à-vis de tous les publics (voir en pages 16-17 notre zoom sur le mois Nutri-Santé)... Dernière réalisation en date, le Skatepark traduit, quant à lui, **l'attention particulière portée aux jeunes et à leurs aspirations** pour des lieux conçus pour eux.

Entre amis ou en famille, le site sera l'endroit idéal pour vivre des moments intenses en toute sécurité.

En pratique

Les horaires correspondent à ceux du stade municipal R. Dubot :

- ouvert toute l'année, sauf jours fériés
- du lundi au vendredi : 8h-22h
- samedi : 9h-20h30
- dimanche : 8h-18h30
- fermeture annuelle en fin d'année : du samedi 24 décembre 2022 au dimanche 1^{er} janvier 2023 inclus.



Une œuvre d'art à ciel ouvert

L'intervention artistique sur le skatepark est signée **Birdy kids**. Un tandem de deux frères passionnés de street-art, qui ont semé depuis 2010 les personnages imaginaires de leur univers pop et acidulé au gré de leurs voyages.

Après avoir parcouru le monde, de l'Europe à l'Asie en passant par le Mexique, ils sont revenus à Lyon pour **partager leur démarche artistique avec le grand public**.

Projets collectifs, exposition permanente d'art urbain, galerie en ligne : **les joyeuses couleurs et créatures de Birdy kids enchantent aujourd'hui de nombreux murs et monuments de l'agglomération**.



Retour sur le mois Nutri-Santé :

mangez sain, bougez malin !

En septembre, dans le cadre de son plan Nutrition-Santé, la Ville de Tassin la Demi-Lune a proposé tout un mois d'activités et de conférences dédiées aux thèmes de la santé et de la nutrition. Avec un double objectif : inciter les non-sportifs à se remettre en mouvement en douceur et prendre conscience de l'importance de son alimentation au quotidien. Un programme très complet pour que cette rentrée 2022 soit propice aux bonnes résolutions... durables !



Cette initiative, 1^{re} édition appelée à se renouveler, est partie d'un constat positif : au cours des dernières années, **de très nombreux travaux scientifiques ont démontré que les risques de maladies et d'incapacités pouvaient être réduits par une bonne nutrition et une activité sportive.**

Il est donc possible d'agir ainsi sur les risques majeurs de maladies cardio-vasculaires, cancers, diabète, obésité, ostéoporose... **Bien se nourrir et bouger régulièrement permettent aussi, plus simplement, de se sentir en meilleure forme au quotidien.**

Attentive à prendre sa part sur ces sujets essentiels de santé publique, la Ville de Tassin la Demi-Lune avait déjà adhéré en 2019 à la « Charte Villes actives PNNS (Programme National Nutrition Santé) ». Elle a souhaité intensifier les actions menées en ce sens et a adopté en 2022 un « **Plan Municipal Nutrition Sport Santé** » qui vise à mobiliser les acteurs du territoire et le grand public autour d'un projet structuré et coordonné sur la durée autour de **trois axes : encourager les comportements favorables à la bonne alimentation, promouvoir la qualité de la restauration collective, et développer des offres d'activités physiques adaptées à différents publics.**

UN PROGRAMME PENSÉ POUR CHACUN

Tout au long du mois de septembre, la Ville de Tassin la Demi-Lune a ainsi proposé **de nombreuses animations gratuites et ouvertes à tous**, avec des séances d'initiation à des activités de reprise sportive, des ateliers et des conférences sur la nutrition pour les grands et des contes pour les petits.

SE BOUGER... EN DOUCEUR

Reprendre une activité physique ou s'y lancer doit se faire avec mesure. Nul besoin de s'épuiser sur un tapis une fois par semaine, **ce qui compte c'est la régularité** : marcher à son rythme une demi-heure par jour est déjà extrêmement bénéfique. Des rendez-vous hebdomadaires ont ainsi permis de découvrir **le parcours sportif urbain de la ville**, et de profiter de ses parcs et jardins qui sont autant de belles ressources pour se dépenser avec modération. **Des ateliers** ont invité à s'initier au pilates, au stretching, au renforcement musculaire... sans oublier le cardio pour les plus dynamiques.

APPRENDRE À MIEUX S'ALIMENTER

Des rencontres ont également été proposées **avec une diététicienne et un coach sportif**, des ateliers pour apprendre à décrypter la jungle des étiquettes alimentaires, retrouver de vrais petits déjeuners, s'informer sur les troubles du comportement alimentaire...

EN POINT D'ORGUE : LA GRANDE JOURNÉE DU 24 SEPTEMBRE

Ce grand événement festif et fédérateur s'est déroulé sur le parvis de l'Hôtel de Ville et dans les salles, avec **stands découverte, dégustation de smoothies, ateliers de rameurs en groupe...**

Et maintenant ? On continue bien sûr, sur cette belle lancée pleine d'énergie et de bonnes idées !

Nous le savons, le plus difficile, c'est la chasse aux mauvaises habitudes comme la sédentarité ou le grignotage ! Avec l'équipe municipale, nous avons pris le parti d'inciter les habitants à se remettre en mouvement et prendre conscience de l'importance de leur alimentation.

C'est tout le sens de ce programme ambitieux qui a été proposé tout au long du mois de septembre.

Henri BOURGOGNON,

conseiller municipal délégué au sport-santé de Tassin la Demi-Lune.



Sport Aînés



Nos aînés ont participé à **un grand concours sportif** organisé par la Ville en partenariat avec le Club Loisirs et Amitié dans le cadre du « Mois Nutrition Sport Santé ». La remise des prix s'est tenue à l'Hôtel de Ville en présence du Maire et Yohann HACHANI, conseiller délégué aux seniors et à la relation intergénérationnelle.

Voir la vie en couleurs avec Flamazing Studio

Vous avez peut-être déjà croisé Émilie DAVID dans un chalet de Noël tassilunois l'hiver dernier, où elle présentait son travail et ses prestations. L'occasion de faire davantage connaissance avec elle et son agence créative originale, Flamazing Studio.

Flamazing Studio, c'est donc l'histoire d'Émilie DAVID, qui aime se définir comme « **une graphiste qui repeint le monde à coup de pinceaux arc-en-ciel** ».

Bac littéraire en poche, elle choisit de travailler d'abord dans le textile et intègre une école de mode où elle passe un diplôme de styliste modéliste avec deux spécialités en corseterie et en infographie. Elle travaille ensuite pour de belles maisons, notamment Lise Charmel. Et en 2019, elle ouvre un compte Instagram pour y déposer ses illustrations colorées.

L'idée de donner corps à celles-ci chemine peu à peu dans son esprit. Elle décide alors de reprendre des études en communication et en marketing digital. Après quelques stages, elle crée rapidement son entreprise pour proposer ses services comme **communicante auprès de professionnels**, et lance en parallèle **sa propre marque** en imprimant ses illustrations sur supports physiques (t-shirts, totesbags, bloc-notes, porte-clés ou encore stickers.) **Elle vend désormais ses collections, toutes fabriquées en France et en Europe en édition limitée, dans sa boutique virtuelle.**

Inspirée par Éric BRUN-SANGLARD, designer sensoriel français, qui pense que les couleurs sont des vitamines et permettent de créer une émotion, Emilie DAVID fait de ses collections **le reflet des valeurs portées par ses projets : couleur, partage et diversité.**

i **Flamazing Studio**
contact@flamazingstudio.com - www.flamazingstudio.com



JFG Clinic :

tout pour l'essentiel de la beauté

Depuis décembre 2021, Ludivine RUOZZI a ouvert un nouveau centre d'esthétique au 67 route de Paris (dans les anciens locaux d'Agavic). Sous l'enseigne JFG Clinic, ce salon de beauté propose des prestations haut de gamme pour prendre soin de soi.



C'est sous une vaste verrière lumineuse que Ludivine et ses deux salariées vous reçoivent avec leur expertise souriante. Les locaux sont accueillants, l'ambiance du centre est calme et apaisante. **Trois types de prestations sont proposées : amincissement, épilation et soins du visage.**

Chaque programme est personnalisé, que ce soit pour remodeler ou raffermir sa silhouette et affiner sa ligne, lisser les imperfections du visage, se débarrasser définitivement de ses poils.

Doté d'un matériel dernière génération et de technologies non invasives qui ciblent les zones en toute sécurité pour la peau, JFG Clinic, concept lancé par le groupe Beauty Success, décline également **toute une ligne de produits dermo-cosmétiques** fabriqués en France.

i JFG Clinic
67 route de Paris - 09 86 55 64 23
www.jfg-clinic.com



OCTOBRE ROSE

L'Horloge se met aux couleurs d'**OCTOBRE ROSE** tout le long du mois, en soutien à la campagne annuelle de sensibilisation des femmes au dépistage du cancer du sein.

Rendez-vous également devant l'Hôtel de Ville pour observer l'envolée de papillons aux couleurs de l'opération.



- ▶ **MARDI 4 OCTOBRE À 19H**
RÉUNION D'INFORMATION AUX RIVERAINS : PROJET INSTITUTION ST-JOSEPH
Espace culturel L'Atrium.
- ▶ **SAMEDI 8 OCTOBRE À PARTIR DE 9H**
JOURNÉE D'ACCUEIL « NOUVEAUX ARRIVANTS »
Inscription sur : tassinlademilune.fr. Plus d'infos : protocole@villetassinlademilune.fr
- ▶ **DU LUNDI 10 AU SAMEDI 15 OCTOBRE**
SEMAINE DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (voir page 12)
- ▶ **MARDI 15 NOVEMBRE À 19H**
CAFÉ URBANISME. À la Maison des Familles.

LE PROGRAMME D'OCTOBRE À LA MAISON DES FAMILLES

- ▶ **SAMEDI 8 OCTOBRE, 10H À 12H**
Matinée d'information sur l'accompagnement des personnes qui avancent en âge et/ou en perte d'autonomie pour les Aidants.
Gratuit - Inscriptions : 04 78 73 18 14
 - ▶ **VENDREDI 14 OCTOBRE, 9H À 12H**
Bus « Point Conseil Budget » de l'UDAF stationné à proximité du marché (avenue Charles de Gaulle).
Gratuit - Sur rendez-vous : 04 27 02 23 45
 - ▶ **MARDI 18 OCTOBRE, 18H À 19H30**
Atelier ludique « Les astuces pour faire des économies ! » par l'UDAF.
Gratuit - Inscriptions : 04 78 73 18 14
 - ▶ **VENDREDI 21 OCTOBRE, 16H45**
Goûter - Lectures d'histoires pour les enfants de 2 à 6 ans.
Gratuit - Inscriptions : 04 78 73 18 14
 - ▶ **MERCREDI 26 OCTOBRE, 15H**
Atelier ludique intergénérationnel enfants/grands-parents suivi d'un goûter.
Inscriptions : 04 78 73 18 14
 - ▶ **SAMEDI 29 OCTOBRE, 10H À 12H**
Matinée Halloween.
Gratuit - Inscriptions : 04 78 73 18 14
- Retrouvez l'agenda du mois d'octobre de la Maison des Familles sur : tassinlademilune.fr (action sociale > MDF) ou sur FB : [@MaisondesFamilles Tassin](https://www.facebook.com/MaisondesFamillesTassin)



Espace culturel L'Atrium

L'ATRIUM : SAISON CULTURELLE 22 / 23



TASSIN LA DEMI-LUNE TELLEMENT PROCHE DE LA CULTURE

2023

JANVIER

DU 4 AU 25

JEUDI 12 / 20H30

DOMINIQUE 22 / 16H

EXPOSITION / VINCENT FRANCIS, LEONARDO ET LES AUTRES

CONCERT / ALEXIS HA

JEUNE PUBLIC / LA CRUISE DE LA IMAGINATION

FÉVRIER

VENREDI 3 / 20H30

VENREDI 24 / 20H30

THÉÂTRE / MONSIEUR PAUL

THÉÂTRE / PREMIER SOLEIL - NOMÉO ET JULIETTE

MARS

VENREDI 10 / 20H30

SAMEDI 18 / 20H30

DU 29 MARS AU 15 AVRIL

THÉÂTRE / LES VOYAGEURS DU CRIME

DANSE / L'OTOCOROU

EXPOSITION / LOMÈRES TROP MA VILLE

AVRIL

SAMEDI 1^{er} / 20H30

JEUDI 27 / 20H30

MUSIQUE / FÉMINISTE POUR MOI-MÊME

DANSE / POCKEMON CASEY

MAI

MARDI 23 / 19H30

JEUNE PUBLIC / LA FERME DES ANIMAUX

JUIN

VENREDI 2 / 20H30

CIRQUE & DANSE / EN ATTENDANT LE GRAND OUF

2022

SEPTEMBRE

VENREDI 30 / 20H30

THÉÂTRE / LES FOURMÈRES DE SCAPIN

OCTOBRE

DU 6 AU 26

SAMEDI 15 / 20H30

EXPOSITION / SERVANTE(S)

CONCERT / AYO

NOVEMBRE

MARDI 8 / 19H30

JEUDI 17 / 20H30

JEUNE PUBLIC / LES 4 MOUSQUETAIRES

MUSIQUE / VINCENT DIEPHEINE

DÉCEMBRE

SAMEDI 4 / 17H

VENREDI 16 / 19H30

MERCREDI 21 / 17H

CONCERT / QUINOTTE À VENS - ONE

JEUNE PUBLIC / VIE AU TRÉSOR

JEUNE PUBLIC / LES PIRATES

SAISON CULTURELLE 22-23

Infos billetterie : www.atrium-tassin.fr



AYO

EN DUO PIANO-VOIX AVEC GAËL RAKOTONTRABE



TASSIN LA DEMI-LUNE TELLEMENT PROCHE DE LA CULTURE

SAMEDI 15 OCTOBRE 20H30



SAISON CULTURELLE 22-23

Infos billetterie : www.atrium-tassin.fr



N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À DOMICILE

Portage de repas à Tassin

- Des repas à la carte à **composer vous-même**.
- Chaque jour de l'année, un **grand choix de plats** savoureux et variés.
- Les **conseils d'un diététicien** pour le suivi de votre régime (sans sel, diabétique, mixé, texture tendre).
- Essai **sans engagement** sur simple appel téléphonique.
- Livraison à **heure fixe**, avant midi et avec le sourire 😊



Contactez-nous
04 72 32 15 74

En partenariat
avec



À PARTIR
DE 12,50€ TTC
soit 8,58 € après
aides fiscales



SI
services à
la personne

Aides fiscales
sur les prestations
de services à la personne
Loi de finances n° 2016-
1917 du 29 /12/2016

www.les-menus-services.com

PRÉVOIR SES OBSÈQUES

pour protéger
ses proches



Pôle Funéraire Public
Métropole de Lyon

Service public de pompes funèbres

Votre agence à Tassin :
54 AVENUE VICTOR HUGO



04 72 76 08 18

APPEL GRATUIT 24h/24 - 7j/7

>> Étude personnalisée, gratuite et sans engagement, sur <https://polefunerairepublic.com> <<

Spécialité Funéraire, Société en participation
SIREN 45311 | Siège social : 101 Avenue
MONTENAPPEL | Mandataire d'assistance funéraire

Illustrations : La Pompadour

Opposition municipale Mieux vivre à Tassin

Le groupe Mieux vivre à Tassin la Demi-Lune rassemble toutes les composantes de la famille centriste jusqu'aux écologistes pragmatiques.

Nos 8 élus ont l'honneur de vous représenter au Conseil municipal et d'y porter une voix différente, pour faire de notre commune une ville toujours plus verte, plus dynamique et plus sûre.

Nous nous sommes engagés à vous rendre régulièrement compte de notre action, en toute transparence.

Aussi pour découvrir nos propositions et retrouver des points complets sur les dossiers, nous vous donnons rendez-vous sur www.mieuxvivreatassin.fr

Vous pouvez également nous écrire à contact@mieuxvivreatassin.fr ou nous joindre au 07 83 89 81 27.

À vos côtés.

Julien RANC, Laurence du VERGER, Franck-Alain JOLY,
Marielle MARGERI, Yves MEJAT, Martine ESSAYAN,
Cédric VERNET et Benoît FERRAND

Le Conseil Municipal a délibéré le 04/11/20 son nouveau règlement intérieur.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (art. L.2121-27-2), celui-ci prévoit que l'espace réservé à l'expression des groupes politiques dans le magazine municipal tienne compte de leur poids respectif et proportionnel dans le Conseil municipal.

Majorité municipale Avec vous, toujours pour Tassin

La Métropole de Lyon, en charge de la collecte des déchets dans notre ville, a mis en place une réduction drastique de la fréquence de celle-ci dans certains quartiers de la commune, considérant que les habitants doivent apprendre à réduire individuellement leur production de déchets. Depuis le 12 septembre, la fréquence de la collecte diminue dans nos quartiers pavillonnaires. Sur décision unilatérale de la Métropole de Lyon, elle est désormais limitée à deux passages par semaine au lieu de six : le jeudi pour les ordures ménagères (bac gris) et le vendredi pour le tri (bac vert). Ceci sans contrepartie financière pour l'utilisateur.

Si la Ville de Tassin la Demi-Lune mesure parfaitement l'importance des enjeux liés à la réduction des déchets et conçoit la nécessité de faire évoluer leur collecte, nous pensons néanmoins que sa réduction doit être adaptée aux quartiers et aux usages des habitants, sans les mettre en difficulté. C'est pourquoi le Maire Pascal CHARMOT et Katia PECHARD, 1^{re} adjointe en charge de la qualité de vie, ont interpellé la Métropole, au nom de la majorité municipale, dès connaissance de ce projet, pour alerter sur les difficultés matérielles et logistiques d'une telle décision pour les usagers, et proposer une diminution plus progressive, avec au moins trois passages par semaine au lieu de deux. Cette proposition n'a pas été retenue par la Métropole, qui a opposé un refus catégorique.

Une fois de plus, cette décision révèle, comme pour le maintien en voie unique de l'avenue de la République pour les véhicules, le calendrier et les modalités drastiques imposées par la Zone à Faibles Emissions, ou l'abandon du Métro E, du peu de considération de l'exécutif écologiste de la Métropole pour la concertation et la prise en compte des réalités et des besoins de notre population, dans la vraie vie, qui supporte très mal cette façon d'imposer des décisions dogmatiques. Ce n'est pas notre vision d'élus locaux de la majorité.

Votre équipe municipale reste mobilisée pour vous accompagner au mieux face à cette réduction de la fréquence de collecte des déchets. Vous pouvez signaler les problèmes que vous rencontrez ou vos remarques à ce sujet à l'adresse mail : relationcitoyenne@villetassinlademilune.fr



LES *cafés* DE L'URBANISME



MARDI 15 NOVEMBRE 2022

De 19h00 à 20h30

Le commerce de proximité au cœur des politiques d'urbanisme : une meilleure qualité de vie pour tous ?

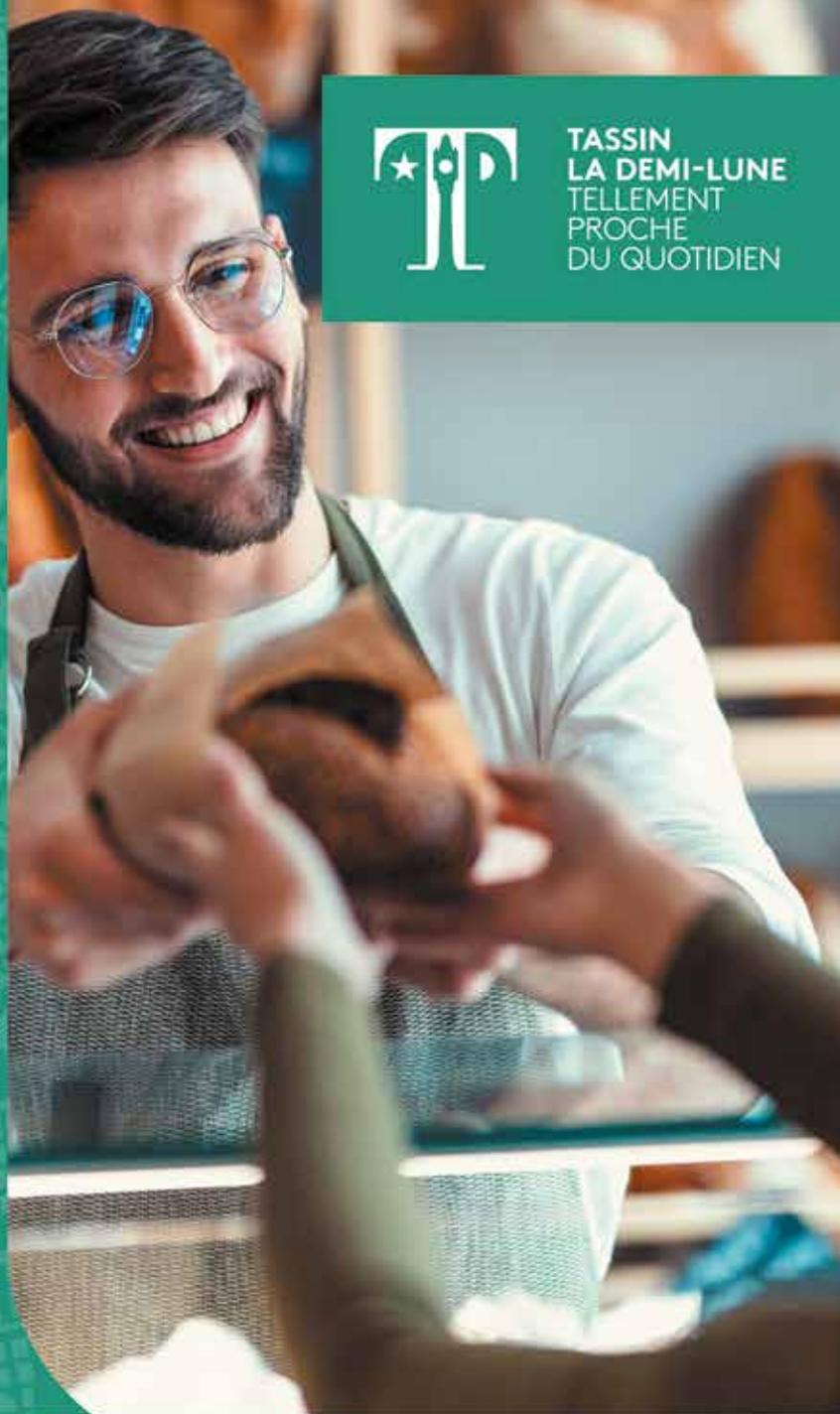
Exemple avec le futur pôle commerces sur le site
de l'ancienne Poste, au Bourg

La Ville de Tassin la Demi-Lune, soucieuse d'améliorer sans cesse le cadre de vie des habitants, s'implique dans une politique d'urbanisme et d'aménagements qui accompagne l'évolution de l'espace urbain vers une ville plus accessible, plus apaisée et plus adaptée aux nouveaux usages. Afin de l'expliquer et d'échanger avec ses habitants, elle lance le rdv des « Cafés de l'Urbanisme » pour prendre de la hauteur autour d'un thème d'actualité de la Ville, avec des experts en architecture, urbanisme et aménagements.

MAISON DES FAMILLES - 13 AV. GÉNÉRAL LECLERC 69160 TASSIN LA DEMI LUNE



TASSIN
LA DEMI-LUNE
TELEMENT
PROCHE
DU QUOTIDIEN



Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur : [f](#) [@](#) [t](#) [in](#)

tassinlademilune.fr